



## COMMUNIQUÉ PRESSE

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2  
Téléphone: 514 457-5500  
Télécopieur: 514 457-6087  
Courriel: info@sadb.qc.ca

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**TRANSFERT DE L'HÔPITAL SAINTE-ANNE :**

### **LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL ADOPTE LE RÈGLEMENT DE CALCUL DE LA QUOTE-PART DES VILLES LIÉES**

**SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, le 15 septembre 2017** – Lors de sa dernière assemblée tenue le 24 août dernier, le conseil d'agglomération de Montréal a adopté un amendement final modifiant le Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées dont fait partie Sainte-Anne-de-Bellevue. Le règlement sera en vigueur pour 3 ans, soit jusqu'au nouveau rôle d'évaluation de la Ville de Montréal en 2019.

L'adoption finale du règlement par le conseil d'agglomération est l'aboutissement d'un long processus qui avait été initié principalement par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin d'éviter à ses citoyens le fardeau d'une augmentation substantielle de sa quote-part. Il permet ainsi d'assurer une répartition équitable des quotes-parts découlant du transfert de l'Hôpital Sainte-Anne par le gouvernement fédéral au gouvernement du Québec. La formule permettra donc à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue d'économiser 3,44 M\$ par année en 2019. Il est important de rappeler que pour les années 2017 et 2018, la Ville économisera respectivement 1,148 M\$ et 2,296 M\$.

« Je suis satisfaite de la décision finale du conseil d'agglomération. Je tiens à remercier la Ville de Montréal, les villes liées et le Gouvernement du Québec qui ont appuyé Sainte-Anne-de-Bellevue dans ce dossier. Les efforts de chacun auront permis une répartition de la quote-part équitable et raisonnable basée sur la richesse foncière de chacune des villes liées et la ville de Montréal, » a déclaré madame Paola Hawa, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

En marge du dossier de la quote-part des municipalités liées, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue travaille conjointement avec le Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS) et le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec afin de finaliser les dernières étapes pour la cession du terrain excédentaire de l'Hôpital Sainte-Anne, lesquelles permettront à la Ville de rétablir sa base fiscale. Cette dernière phase complètera l'engagement du Gouvernement du Québec quant aux mesures de transitions fiscales pour la Ville suite au transfert de l'Hôpital Sainte-Anne.

« Maintenant que le dossier de la quote-part est réglé, j'ai hâte de mettre la touche finale aux derniers éléments du dossier portant sur les mesures de transition de l'Hôpital et la cession des terrains. Je suis persuadé de voir l'aboutissement de ce dossier dans les prochaines semaines, » a conclu madame Hawa.

-30-

#### **Renseignements :**

Martin Bonhomme, ing. CPA CMA MBA  
Directeur général  
(514) 457-6834  
[mbonhomme@sadb.qc.ca](mailto:mbonhomme@sadb.qc.ca)